

financements d'agglomération**Lausanne salue la priorité donnée au m3**

La publication du message du Conseil fédéral établissant la liste des projets de transports susceptibles de bénéficier d'un financement fédéral pour la période 2015-2018 constitue un motif de grande satisfaction pour la Municipalité de Lausanne. La Municipalité se réjouit tout particulièrement de l'intégration de la première étape de réalisation du m3 entre la gare et la Blécherette dans cette liste. Cette décision permettra un début de réalisation du projet avant 2018, assurant une coordination optimale avec les travaux de modernisation de la gare de Lausanne. Elle permet en outre à Lausanne d'envisager avec optimisme la poursuite de ses projets de développement. La Municipalité remercie vivement toutes celles et ceux qui ont œuvré à ce succès qui devra être concrétisé par les décisions à venir des Chambres fédérales.

Le Conseil fédéral vient de publier le message relatif à l'arrêté fédéral sur la libération des crédits du programme en faveur du trafic d'agglomération à partir de 2015. Cette appellation recouvre la définition des priorités et des attributions de financement aux projets de transport présentés par les agglomérations suisses pour la prochaine période de financement par la Confédération. L'agglomération Lausanne-Morges bénéficiera dans ce cadre d'un taux de financement de 35% pour ceux de ses projets admis à bénéficier d'un financement. Ce taux se situe dans le haut de la fourchette des financements fédéraux, une seule agglomération atteignant un taux supérieur de 40%. Les projets qui seront financés dans ce cadre recevront au total 185.5 millions de francs (11% des montants attribués par la Confédération) pour des projets représentant du coût total de l'ordre de 530 millions de francs.

La Municipalité de Lausanne se réjouit de cette décision. Elle salue le fait que les grands projets de l'agglomération pourront ainsi bénéficier de montants importants. C'est notamment le cas avec le tram T1 entre Renens et Villars-Sainte-Croix pour 58.34 millions et la première étape du m3 pour 47 millions de francs. La Municipalité souligne que l'intégration de la première étape du m3 dans les financements proposés constitue un grand succès et une victoire pour les positions qu'elle a défendues. La première version du programme prévoyait en effet que le financement du m3 serait reporté au-delà de 2018, sans garanties de financement. L'important travail d'information, d'optimisation et de soutien au projet a porté ses fruits : le m3 est ainsi considéré comme un projet prioritaire, avec un financement fédéral garanti. Cette décision est particulièrement importante en termes de coordination - spatiale et temporelle - avec les travaux de modernisation de la gare de Lausanne. La première étape du m3 pourra ainsi garantir une desserte optimale de la gare qui devra accueillir à l'avenir un nombre fortement accru d'usagers. La décision fédérale renforce le projet d'agglomération Lausanne-Morges. Elle permet aussi à la Ville de Lausanne d'envisager avec sérénité la poursuite de ses projets de développement, avec la garantie qu'ils pourront s'appuyer sur une infrastructure de transports publics performante. Le m3 constitue ainsi en effet la colonne vertébrale du projet lausannois Métamorphose.

La Municipalité remercie toutes celles et ceux qui se sont investis en faveur de ce projet et qui n'ont pas ménagé leurs efforts pour obtenir son intégration dans la liste des réalisations prioritaires. Elle salue notamment le travail accompli par Olivier Français, directeur des travaux, dans son rôle de parlementaire fédéral, membre de la commission des transports.

● ● ● ● ● ● ●

La Municipalité, de concert avec les instances cantonales et de l'agglomération, entreprendra tous les efforts nécessaires pour que le projet de message soit adopté par les Chambres fédérales et puisse ainsi entrer en force.

La Municipalité de Lausanne

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec

- **Daniel Brélaz, Syndic, 021 315 22 00**
- **Olivier Français, municipal, directeur des travaux, 021 315 52 00**

Lausanne, le 26 février 2014